



Réclamation du commerçant suite erreur

Par **sehaliah**, le **24/02/2012** à **15:28**

Bonjour,

J'ai acheté 3 produits récemment dans un magasin.

Les 3 produits sont notés sur mon ticket de caisse avec leur montant, le montant total sur le ticket de caisse est de 44€.

Je paye en carte bleue le montant de 44€.

Seulement la vendeuse me rappelle la semaine suivante en me disant qu'il y a une erreur sur mon ticket et que la machine n'a pas pris en compte l'un des produits pourtant bien inscrit. En effet, en faisant le total sur une calculette à part le montant est de 63€ et non 44€.

Elle me réclame maintenant la différence et me demande de repasser payer, sachant que le magasin n'est pas dans ma ville, que j'ai 1h de route pour y aller etc...

Je ne suis pas à 19€ près et il semblerait que je les dois mais je vais devoir personnellement engager des frais pour une erreur qui n'est pas de mon fait. Avez vous des conseils?

Par **razor2**, le **24/02/2012** à **16:05**

Envoyez la bouler....

1h de route, j'imagine donc 70-80 kms, soit 150 kms l'aller-retour au prix du carburant, quelle bonne blague...

Par **Laure11**, le **24/02/2012** à **18:02**

Bnjour,

Ou alors, envoyez un chèque. Vous n'êtes pas dans l'obligation de vous déplacer.

Cdt